

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

93-686 DU 23 DECEMBRE 1993

(/)ECRET N° /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.
portant promotion au titre de l'année
1991 de certains fonctionnaires des
cadres de la catégorie A, hierarchie I
du personnel diplomatique et consula
laire, en tête GOSSIA(Albert).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant Réfonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le Décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant Statut Com-
mun du Personnel Diplomatique et Consulaire ;

(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;

D.G.B.

(/u le Décret n° 65/170/FP B.E. du 25 Juin 1965 réglemen-
tant l'avancement des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196 du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage
des effets financiers des avancements et des révisions des
situations administratives ;

D.G.C.F.

(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organi-
sation des intérim des Ministres ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 93-685 MFPRA/DGFP/DGCA/SAV du 23 Décembre 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
1991 de Messieurs GOSSIA Albert, KIMPALA Gaspard et NGATSONGO
Honoré tous Secrétaires des Affaires Etrangères des cadres de la
catégorie A, hierarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire ;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1^{er}. - Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1991, les Secrétaires des Affaires Etrangères des cadres de la catégorie I du Personnel Diplomatique et Consulaire dont les noms suivent hiérarchie I

ACC/: Neant

- Au 3^e échelon, indice 1010.

- GOSSIA (Albert) pour compter du 27 Juillet 1991

- Au 5^e échelon, indice 1190.

- KIMPALA (Gaspard) pour compter du 8 Novembre 1991

- NGANTSOIGO (Honoré) pour compter du 20 Juillet 1991

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 23 Décembre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement ;

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives ;


Général Jacques-Joachim YHOMBY-ORANGO

Jean Prosper KOYO :-

AMPLIATIONS :

JCRC	2
CAB/PAC	2
SGREC	2
DGFP/DGC	2
D.G.B.	2
DGCF	2
DAAF/DPA	4
INTERESSES	12
DOSSIERS	12
SGG/BC	2.-